

Assemblée Générale Ordinaire de l'association UPSYLO
visioconférence du 19.12.2023

Présentes	Fanny LAEMMEL	Emmanuelle ROMANET (PV)
Loredana BRUNO	Lydie L'ANTHOEN	
Mayla GABERELL CHEVROLET	Claudia MERMILLOD	

Objets	Synthèse de la discussion	Décisions
Validation du PV de l'AG constitutive	L'ensemble des personnes présentes ont validé le PV de l'AG constitutive.	
Buts et objectifs des réunions 2023	Durant l'année écoulée, les fondatrices de l'association se sont réunies afin d'échanger et avancer sur des sujets généraux : mise en place de l'association et développement des différents axes de travail.	
Tour de table afin de définir les axes sur lesquels les participantes souhaitent s'investir durant l'année 2024	<p>Fanny et Emmanuelle aimeraient se centrer sur l'axe de l'enseignement de l'IOSP au CO par les psychosp. Elles pensent qu'en tant qu'experts de l'orientation scolaire et professionnelle, nous devrions être en charge de l'enseignement de cette branche. Dans l'idéal, elles souhaiteraient que cela puisse se faire en collaboration et d'entente avec les enseignants. Dans ce sens, une des premières actions serait de prendre contact et d'échanger avec la FAMCO. Ensuite, il s'agit de réfléchir à la forme qui pourrait être envisagée. Par exemple, serions-nous des intervenants externes comme les professionnels en charge des cours de santé sexuelle, des indépendants avec mandat externe ou encore pourrions-nous avoir le statut d'enseignant et être formé à l'IUFE ? Cette dernière option nous permettrait de faire le lien, avec l'un des autres axes de l'association qui est le développement de la formation certifiante pour les psychosp.</p> <p>A l'évocation de cet axe, Claudia partage l'information qu'elle a été sollicitée pour l'enseignement de l'IOSP dans l'ECG où elle travaille, car il manque d'enseignants pour cette branche.</p> <p>Fanny a même formé des enseignants qui dispensent l'IOSP dans le Collège où elle travaille.</p> <p>Mayla se questionne sur le comment est accueilli cette idée par les psychosp qui travaillent dans des CO et du rôle de son employeur (OFPC) dans la mise en place de cette</p>	<p>Axe IOSP: -contacter la FAMCO pour sonder leur opinion -organiser une réunion de réflexion sur le sujet entre psychosp.</p> <p>Axe travail décent et durabilité: -poser les bases pour une diffusion des échelles validées par la recherche, par exemple par le biais d'un outil en ligne.</p> <p>Axe théories et outils: -évaluation des outils qui pourraient être rendus disponibles en dehors de la PTO.</p> <p>Axe formation continue:</p>

	<p>option. Nous précisons que notre idée est de développer cette piste en dehors de l'OFPC pour pouvoir offrir de nouvelles possibilités de carrière aux psychosp. Cette activité ne serait pas en concurrence avec notre employeur. Finalement, éthiquement, il serait préférable que le psychosp qui enseigne l'IOSP ne soit pas celui qui reçoit en entretien individuel, de sorte à éviter des effets négatifs de la discipline posée en classe sur l'alliance de travail lors des entretiens.</p> <p>Dans un premier temps, nous souhaiterions proposer une date pour réfléchir, discuter et brainstormer sur ce sujet avec les membres intéressés.</p> <p>Lydie est intéressée à travailler sur la durabilité et le travail décent, qui sont finalement des thèmes qui peuvent se rejoindre. De plus en plus de personnes actives se questionnent sur ces thèmes. Elle a déjà pris contact avec Jonas Masdonati qui a développé une échelle sur le travail décent.</p> <p>Elle aimerait créer un outil qui permette aux employeurs et aux personnes en recherche d'emploi de s'évaluer et de se comparer du point de vue des échelles du travail décent et de la durabilité au travail. Cet outil pourrait ressembler au principe de l'outil Smartvote (qui permet de définir une tendance politique).</p> <p>Lydie souhaiterait aussi poursuivre le travail de réseau commencé avec l'AVPO, PROFUNDA (cette dernière aimerait avoir un relais en Suisse romande), le groupe durabilité (Sabrina Tacchini) et le CePCO. Elle aimerait voir comment développer des collaborations, quels seraient les ponts envisageables avec UPSYLO.</p> <p>Loredana aimerait se centrer sur les avancées théoriques en orientation. Le développement des outils, elle pense se mettre en relation avec Shekina Rochat. Il est à noter que certains outils qui ne sont pas sur la PTO, sont directement financés par certains offices. Finalement elle aimerait se pencher sur l'axe de la formation certifiante. Pour ce dernier point, elle se questionne sur la formation proposée aux psychothérapeutes en TCC, car pendant notre formation et dans notre pratique, nous utilisons beaucoup ce courant, est-ce qu'il serait possible d'envisager pour les Psychosp qui souhaiteraient devenir psychothérapeutes, d'avoir des facilités et/ou des équivalences.</p>	<p>-évaluer la possibilité de passerelle vers la psychothérapie.</p> <p>Positionnement de l'association:</p> <p>-poursuivre le travail de réseau avec AVPO, Profunda, CePCO etc.</p>
--	---	--

Site Internet	Il est en ligne. Un espace membre a été créé, un mot de passe va être envoyé. Les membres auront la possibilité de le faire évoluer.	Envoyer le mot de passe pour l'espace membre.
Questionnement des membres	<p>Mayla exprime une frustration par rapport au système scolaire et se demande si l'association pourrait être un soutien. Elle prend l'exemple d'anciens élèves de l'ECG qu'elle reçoit dans le cadre des prestations adultes. Ils ont obtenu un certificat ECG il y a 2 ou 3 ans en arrière et parmi eux une bonne partie n'ont pas pu entrer en maturité spécialisée. N'est-ce pas une perte de temps et d'argent pour le canton, s'ils doivent recommencer un apprentissage ? Dans le canton de Vaud les élèves qui obtiennent un certificat ECG ont la possibilité de rentrer directement en Maturité Spécialisée ou alors ils peuvent obtenir un CFC dans les écoles professionnelles avec un temps de formation raccourci.</p> <p>Ce partage ouvre un moment d'échange avec Claudia qui, elle travaille dans une ECG et qui transmet son point de vue de l'intérieur. En effet, parmi ces élèves, certains n'ont pas le niveau pour poursuivre en maturité et ensuite en HES.</p> <p>L'association pourrait être un lieu pour ce type de questionnement, notamment sur le rôle que nous pourrions jouer face à cette problématique. L'important serait de réfléchir à des solutions, pour sortir d'une posture de dénonciation (passive) et agir en tant qu'acteur du domaine (posture active).</p> <p>Une séance traitant de ce sujet pourrait être proposée durant l'année à venir, voire envisager de créer un axe de travail.</p> <p>L'association a aussi pour but d'être un espace d'échanges dans un esprit constructif. Il ne s'agit pas d'être un "bureau des plaintes" ou de se substituer aux éventuels manquements identifiés au sein de nos employeurs. Cependant il est envisageable de proposer une séance où il serait abordé les inconforts, les impuissances, etc. si cela peut répondre aux besoins des membres.</p> <p>Avec la "casquette UPSYLO", nous avons la possibilité de faire un pas de côté par rapport à nos employeurs, amener une réflexion différente car nous n'avons pas certaines contraintes, le tout en respectant notre statut de fonctionnaire (loyauté, respect des valeurs de l'Etat, secret de fonction, pas de concurrence).</p> <p>Claudia relève que s'envisager entre la position de</p>	<p>Organiser une séance ouverte aux membres sur le thème: comment soutenir les élèves se destinant à un certificat de l'école de culture générale sans avoir un niveau suffisant pour poursuivre en maturité?</p> <p>Organiser une séance pour faire le tour des besoins des membres. → Note post-séance: point à aborder à la prochaine AG?</p> <p>Rendre disponible le profil de qualification sur le site internet; il peut servir pour se positionner et guider nos réflexions.</p> <p>Organiser une séance sur le thème: place du stage dans le processus d'orientation et d'insertion des jeunes en formation: évolutions, contraintes et opportunités.</p>

	<p>fonctionnaire de l'OFPC et celle de membre d'UPSYLO, relève d'un exercice d'équilibriste car notre réflexion est nourrie par notre travail. Elle se demande comment l'association peut nous permettre d'avancer sans être dans la confrontation avec l'Etat. Cette gymnastique de prime abord peut paraître difficile, mais à force de pratique cela deviendra plus simple.</p> <p>Il faut garder en tête que tout ce qui se fait au sein de l'OFPC lui appartient. En dehors nous pouvons nous questionner, en nous basant sur notre position professionnelle et notre rôle, pour nous guider, nous pouvons aussi nous référer à notre profil de qualification.</p> <p>D'autres sujets questionnent mais par manque de temps nous ne pouvons les développer davantage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - quels sont les ponts envisageables entre UPSYLO et d'autres associations qui accompagnent les jeunes ou d'autres groupes (comme celui des élèves à besoins spécifiques de l'OFPC) - les stages exigés pour les élèves sachant que les possibilités de places diminuent, il semblerait que cela soit un changement sociétal qui s'effectue - le coaching scolaire, les méthodes de travail, le plaisir d'apprendre. <p>Le projet pour cette année à venir est de proposer des séances aux membres et chacun.e pourra s'investir selon ses souhaits.</p>	
Budget	<p>La séance se poursuit avec les 4 membres fondatrices. Nous décidons de repartir sur le budget de l'année passée, cependant le prix de l'hébergement infomaniak a augmenté (il est passé de 148,40.- à 155,20.-, Loredana a avancé le paiement qui lui sera remboursé au mois de janvier 2024) et il semblerait que les tarifs de la Poste pour manquer l'adresse aient aussi évolué.</p> <p>Coût des frais bancaires pour l'année 2024 : 12X3.- = 36.-</p> <p>Il s'agit de bien conserver les justificatifs de paiement pour la vérification des comptes.</p>	<p>Comptabilité: faire un transfert de 155.20 à Loredana pour le paiement d'Infomaniak.</p> <p>Conserver les justificatifs de paiement pour la vérification des comptes.</p>
Conclusion	<p>Nous convenons de fixer une date de séance en janvier avec le comité, afin de planifier les séances de l'année 2024, le tournus du relevé de la boîte email, valider le PV de l'AG 2023 ainsi que le transmettre aux membres.</p>	<p>Note post-séance: une séance a été fixée le 8 janvier 2024.</p> <p>A fin janvier: envoyer le PV provisoire de l'AG aux membres ainsi que</p>

		le rappel de paiement des cotisations.
--	--	---